



## COMPTE-RENDU N°3 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 4 AVRIL 2018

L'an deux mil dix-huit, le quatre avril à 18h30

Le Conseil communautaire dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de Montpon, sous la Présidence de Monsieur Jean Paul LOTTERIE, Président.

Date de convocation : le 28 mars 2018

**PRESENTS** : MM. SEGONZAC – GUERIN – PIEDFERT – VERGNAUD – TALIANO – DEJEAN – CHAUSSADE – PILET – COUSTILLAS – GUILLAUME – LOTTERIE – DELIBIE – RICHARD – GABRIEL – WILLIAMS — LAGOUBIE – BLIN – AUXERRE RIGOULET – CABROL – GIMENEZ – MARCADIER – DUHARD – LACHAIZE – BORDERIE – CABIROL – DUFOURGT – DARRACQ – LAULANET

**EXCUSES / ABSENTS** : MM SALAT – LEY (procuration Mme-DARRACQ)

Secrétaire de séance : Madame Geneviève AUXERRE RIGOULET

- **Approbation du compte rendu du Conseil communautaire du 28 février 2018**

Le compte rendu du Conseil communautaire du 28 février 2018 est approuvé à l'unanimité.

- **Approbation des comptes administratifs du budget principal et des budgets annexes 2017**

Monsieur le Président quitte la séance et ne prend pas part aux votes pour cette délibération.

Monsieur VERGNAUD fait part à l'Assemblée de la présentation des comptes administratifs, lesquels peuvent se résumer ainsi :

### COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		
	DEPENSES DEFICIT	RECETTES EXCEDENTS	DEPENSES DEFICIT	RECETTES EXCEDENTS	
Résultats reportés		1 355 659,33		723 806,17	
Opérations de l'exercice	7 865 476,56	8 321 987,50	3 623 803,33	2 020 764,68	
<b>TOTAUX</b>	<b>7 865 476,56</b>	<b>9 677 646,83</b>	<b>3 623 803,33</b>	<b>2 744 570,85</b>	
<b>RESULTATS DE CLOTURE</b>		<b>1 812 170,27</b>		<b>-879 232,48</b>	
Restes à réaliser			719 331,93	1 946 144,53	
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>7 865 476,56</b>	<b>9 677 646,83</b>	<b>4 343 135,26</b>	<b>4 690 715,38</b>	<i>Excédent de Clôture</i>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>1 812 170,27</b>		<b>347 580,12</b>	<b>2 159 750,39</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- **APPROUVE** le Compte Administratif Principal.

Vote :

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 0

**BUDGET ANNEXE "CENTRE DE LOISIRS DE MONTPON"**

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		
	DEPENSES DEFICIT	RECETTES EXCEDENTS	DEPENSES DEFICIT	RECETTES EXCEDENTS	
Résultats reportés		6 637,81	26 589,98		
Opérations de l'exercice	222 818,48	244 472,15	34 186,59	33 459,86	
<b>TOTAUX</b>	222 818,48	251 109,96	60 776,57	33 459,86	
<b>RESULTATS DE CLOTURE</b>		<b>28 291,48</b>	<b>-27 316,71</b>		
Restes à réaliser					
<b>TOTAUX CUMULES</b>	222 818,48	251 109,96	60 776,57	33 459,86	<i>Excédent de Clôture</i>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>28 291,48</b>		<b>-27 316,71</b>	<b>974,77</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- **APPROUVE** le Compte Annexe pour le centre de loisirs de Montpon.

Vote : Pour : 27 Contre : 0 Abstention : 0

**BUDGET ANNEXE "CENTRE DE LOISIRS MOULIN NEUF"**

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		
	DEPENSES DEFICIT	RECETTES EXCEDENTS	DEPENSES DEFICIT	RECETTES EXCEDENTS	
Résultats reportés		7 827,75		5 025,70	
Opérations de l'exercice	107 613,73	103 760,83	1 185,00	0,00	
<b>TOTAUX</b>	107 613,73	111 588,58	1 185,00	5 025,70	
<b>RESULTATS DE CLOTURE</b>		<b>3 974,85</b>		<b>3 840,70</b>	
Restes à réaliser					
<b>TOTAUX CUMULES</b>	107 613,73	111 588,58	1 185,00	5 025,70	<i>Excédent de Clôture</i>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>3 974,85</b>		<b>3 840,70</b>	<b>7 815,55</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- **APPROUVE** le Compte Annexe pour le centre de loisirs de Moulin-Neuf.

Vote : Pour : 27 Contre : 0 Abstention : 0

**BUDGET ANNEXE "AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE"**

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		
	DEPENSES DEFICIT	RECETTES EXCEDENTS	DEPENSES DEFICIT	RECETTES EXCEDENTS	
Résultats reportés		3 777,64	29 087,79	0,00	
Opérations de l'exercice	45 702,28	76 688,12	36 172,96	33 545,63	
<b>TOTAUX</b>	45 702,28	80 465,76	65 260,75	33 545,63	
<b>RESULTATS DE CLOTURE</b>		<b>34 763,48</b>		<b>-31 715,12</b>	
Restes à réaliser					
<b>TOTAUX CUMULES</b>	45 702,28	80 465,76	65 260,75	33 545,63	<i>Excédent de Clôture</i>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>34 763,48</b>		<b>-31 715,12</b>	<b>3 048,36</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- **APPROUVE** le Compte Annexe pour l'aire d'accueil des gens du voyage.

Vote : Pour : 27 Contre : 0 Abstention : 0

**BUDGET ANNEXE "REGIE TRANSPORT SCOLAIRE"**

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		
	DEPENSES DEFICIT	RECETTES EXCEDENTS	DEPENSES DEFICIT	RECETTES EXCEDENTS	
Résultats reportés		46 292,93	36 684,40		
Opérations de l'exercice	89 734,35	83 647,77	17 974,66	66 370,12	
<b>TOTAUX</b>	<b>89 734,35</b>	<b>129 940,70</b>	<b>54 659,06</b>	<b>66 370,12</b>	
<b>RESULTATS DE CLOTURE</b>		<b>40 206,35</b>		<b>11 711,06</b>	
Restes à réaliser			0,00	0,00	
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>89 734,35</b>	<b>129 940,70</b>	<b>54 659,06</b>	<b>66 370,12</b>	<i>Excédent de Clôture</i>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>40 206,35</b>		<b>11 711,06</b>	<b>51 917,41</b>

Madame CABIROL fait remarquer que sur le document budgétaire de ce budget annexe il est encore précisé « BVI » Monsieur ELIZABET informe que cette dénomination est historique mais qu'il est possible de la changer par délibération du Conseil communautaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- **APPROUVE** le Compte Annexe pour le transport scolaire.

Vote : Pour : 27 Contre : 0 Abstention : 0

**BUDGET ANNEXE "MULTIPLE RURAL DE SAINT BARTHELEMY DE BELLEGARDE"**

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		
	DEPENSES DEFICIT	RECETTES EXCEDENTS	DEPENSES DEFICIT	RECETTES EXCEDENTS	
Résultats reportés		223,92	2 856,13		
Opérations de l'exercice	20 449,75	24 164,01	19 041,88	18 605,24	
<b>TOTAUX</b>	<b>20 449,75</b>	<b>24 387,93</b>	<b>21 898,01</b>	<b>18 605,24</b>	
<b>RESULTATS DE CLOTURE</b>		<b>3 938,18</b>	<b>3 292,77</b>		
Restes à réaliser					
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>20 449,75</b>	<b>24 387,93</b>	<b>21 898,01</b>	<b>18 605,24</b>	<i>Excédent de Clôture</i>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>3 938,18</b>		<b>-3 292,77</b>	<b>645,41</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- **APPROUVE** le Compte Annexe pour le multiple rural de Saint Barthelemy De Bellegarde.

Vote : Pour : 27 Contre : 0 Abstention : 0

**BUDGET ANNEXE "SPANC"**

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		
	DEPENSES DEFICIT	RECETTES EXCEDENTS	DEPENSES DEFICIT	RECETTES EXCEDENTS	
Résultats reportés		58 287,90		5 625,69	
Opérations de l'exercice	21 668,39	37 791,47	0,00	0,00	
<b>TOTAUX</b>	<b>21 668,39</b>	<b>96 079,37</b>	<b>0,00</b>	<b>5 625,69</b>	
<b>RESULTATS DE CLOTURE</b>		<b>74 410,98</b>		<b>5 625,69</b>	
Restes à réaliser					
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>21 668,39</b>	<b>96 079,37</b>	<b>0,00</b>	<b>5 625,69</b>	<i>Excédent de Clôture</i>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>74 410,98</b>		<b>5 625,69</b>	<b>80 036,67</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- **APPROUVE** le Compte Annexe pour le SPANC.

Vote :

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 0

**BUDGET ANNEXE "LOTISSEMENT DE ST BARTHELEMY DE BELLEGARDE"**

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		
	DEPENSES DEFICIT	RECETTES EXCEDENTS	DEPENSES DEFICIT	RECETTES EXCEDENTS	
Résultats reportés			323 002,75		
Opérations de l'exercice	323 002,75	323 002,75	323 002,75	323 002,75	
<b>TOTAUX</b>	323 002,75	323 002,75	646 005,50	323 002,75	
<b>RESULTATS DE CLOTURE</b>		0,00		-323 002,75	
Restes à réaliser					
<b>TOTAUX CUMULES</b>	323 002,75	323 002,75	646 005,50	323 002,75	<i>Déficit de Clôture</i>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		0,00		-323 002,75	-323 002,75

Monsieur ELIZABETH précise que ces montants correspondent aux travaux et qu'il n'y a aucune vente. Il s'agit d'un budget de stock.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- **APPROUVE** le Compte Annexe pour le lotissement de St Barthelemy De Bellegarde.

Vote :

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 0

**BUDGET ANNEXE "LOTISSEMENT LE CHÂTEAU"**

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		
	DEPENSES DEFICIT	RECETTES EXCEDENTS	DEPENSES DEFICIT	RECETTES EXCEDENTS	
Résultats reportés		53 000,00		18 013,50	
Opérations de l'exercice	266 036,00	371 156,95	543 490,42	261 986,50	
<b>TOTAUX</b>	266 036,00	424 156,95	543 490,42	280 000,00	
<b>RESULTATS DE CLOTURE</b>		158 120,95		-263 490,42	
Restes à réaliser					
<b>TOTAUX CUMULES</b>	266 036,00	424 156,95	543 490,42	280 000,00	<i>Déficit de Clôture</i>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		158 120,95		-263 490,42	-105 369,47

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- **APPROUVE** le Compte Annexe pour le lotissement Le Château.

Vote :

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 0

Madame GIMENEZ entre dans la salle et intègre la séance.

**BUDGET ANNEXE "ZONE D'ACTIVITES ECONOMIQUES DE VERY"**

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		
	DEPENSES DEFICIT	RECETTES EXCEDENTS	DEPENSES DEFICIT	RECETTES EXCEDENTS	
Résultats reportés		309 355,10	509 876,12		
Opérations de l'exercice	288 147,21	288 147,21	343 612,35	273 760,01	
<b>TOTAUX</b>	288 147,21	597 502,31	853 488,47	273 760,01	
<b>RESULTATS DE CLOTURE</b>		309 355,10		-579 728,46	
Restes à réaliser					
<b>TOTAUX CUMULES</b>	288 147,21	597 502,31	853 488,47	273 760,01	<i>Déficit de Clôture</i>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		309 355,10		-579 728,46	-270 373,36

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- **APPROUVE** le Compte Annexe pour la zone d'activités économiques de Véry.

Vote : Pour : 28 Contre : 0 Abstention : 0

Monsieur le Président réintègre la séance.

- **Approbation des comptes de gestion du budget principal et des budgets annexes 2017**

Monsieur ELIZABETH, Trésorier à Montpon-Ménéstérol, présente les comptes de gestion à l'assemblée et annonce que les comptes sont conformes aux résultats.

#### **COMPTE DE GESTION 2017 DU BUDGET PRINCIPAL**

Le conseil communautaire,

-après s'être fait présenter le budget unique de **l'exercice 2017** et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

-après avoir entendu et approuvé le compte administratif de **l'exercice 2017**,

-après s'être assuré que le receveur a repris dans ces écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui a été prescrit de passer dans ces écritures,

-statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du **01/01/2017 au 31/12/2017**, y compris la journée complémentaire ;

-statuant sur l'exécution du budget de **l'exercice 2017** en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes,

-statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

**DECLARE** que le compte de gestion dressé, pour **l'exercice 2017**, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Vote : Pour : 29 Contre : 0 Abstention : 0

#### **COMPTE DE GESTION 2017 DU BUDGET ANNEXE DU CENTRE DE LOISIRS DE MONTPON**

Le conseil communautaire,

-après s'être fait présenter le budget unique de **l'exercice 2017** et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

-après avoir entendu et approuvé le compte administratif de **l'exercice 2017**,

-après s'être assuré que le receveur a repris dans ces écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui a été prescrit de passer dans ces écritures,

-statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du **01/01/2017 au 31/12/2017**, y compris la journée complémentaire,

-statuant sur l'exécution du budget de **l'exercice 2017** en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes,

-statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

**DECLARE** que le compte de gestion dressé, pour **l'exercice 2017**, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Vote : Pour : 29 Contre : 0 Abstention : 0

## COMPTE DE GESTION 2017 DU BUDGET ANNEXE DU CENTRE DE LOISIRS DE MOULIN NEUF

Le conseil communautaire,

-après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

-après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2017,

-après s'être assuré que le receveur a repris dans ces écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui a été prescrit de passer dans ces écritures,

-statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du **01/01/2017 au 31/12/2017**, y compris la journée complémentaire,

-statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes,

-statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

**DECLARE** que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2017, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Vote :

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0

## COMPTE DE GESTION 2017 BUDGET ANNEXE « AIRE D'ACCUEIL DES GENS D VOYAGE »

Le conseil communautaire,

-après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

-après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2017,

-après s'être assuré que le receveur a repris dans ces écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui a été prescrit de passer dans ces écritures,

-statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du **01/01/2017 au 31/12/2017**, y compris la journée complémentaire,

-statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes,

-statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

**DECLARE** que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2017, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Vote :

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0

## COMPTE DE GESTION 2017 DU BUDGET ANNEXE REGIE TRANSPORT SCOLAIRE

Le conseil communautaire,

-après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

-après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2017,

-après s'être assuré que le receveur a repris dans ces écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui a été prescrit de passer dans ces écritures,

-statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du **01/01/2017 au 31/12/2017**, y compris la journée complémentaire,

- statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes,
- statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

**DECLARE** que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2017, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Vote :                      Pour : 29                      Contre : 0                      Abstention : 0

#### **COMPTE DE GESTION 2017 DU BUDGET ANNEXE DU MULTIPLE RURAL ST BARTHELEMY**

Le conseil communautaire,

- après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,
- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2017,
- après s'être assuré que le receveur a repris dans ces écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui a été prescrit de passer dans ces écritures,
- statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du **01/01/2017 au 31/12/2017**, y compris la journée complémentaire,
- statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes,
- statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

**DECLARE** que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2017, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Vote :                      Pour : 29                      Contre : 0                      Abstention : 0

#### **COMPTE DE GESTION 2017 DU BUDGET ANNEXE DU SPANC**

Le conseil communautaire,

- après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,
- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2017,
- après s'être assuré que le receveur a repris dans ces écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui a été prescrit de passer dans ces écritures,
- statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du **01/01/2017 au 31/12/2017**, y compris la journée complémentaire,
- statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes,
- statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

**DECLARE** que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2017, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Vote :                      Pour : 29                      Contre : 0                      Abstention : 0

#### **COMPTE DE GESTION 2017 DU BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT ST BARTHELEMY**

Le conseil communautaire,

- après s'être fait présenter le budget unique de **l'exercice 2017** et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,
- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de **l'exercice 2017**,
- après s'être assuré que le receveur a repris dans ces écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui a été prescrit de passer dans ces écritures,
- statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du **01/01/2017 au 31/12/2017**, y compris la journée complémentaire,
- statuant sur l'exécution du budget de **l'exercice 2017** en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes,
- statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

**DECLARE** que le compte de gestion dressé, pour **l'exercice 2017**, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Vote :                      Pour : 29                      Contre : 0                      Abstention : 0

#### COMPTE DE GESTION 2017 DU BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT LE CHATEAU

Le conseil communautaire,

- après s'être fait présenter le budget unique de **l'exercice 2017** et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,
- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de **l'exercice 2017**,
- après s'être assuré que le receveur a repris dans ces écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui a été prescrit de passer dans ces écritures,
- statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du **01/01/2017 au 31/12/2017**, y compris la journée complémentaire,
- statuant sur l'exécution du budget de **l'exercice 2017** en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes,
- statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

**DECLARE** que le compte de gestion dressé, pour **l'exercice 2017**, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Vote :                      Pour : 29                      Contre : 0                      Abstention : 0

#### COMPTE DE GESTION 2017 DU BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITES ECONOMIQUES DE VERY

Le conseil communautaire,

- après s'être fait présenter le budget unique de **l'exercice 2017** et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,
- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de **l'exercice 2017**,
- après s'être assuré que le receveur a repris dans ces écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui a été prescrit de passer dans ces écritures,
- statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du **01/01/2017 au 31/12/2017**, y compris la journée complémentaire,
- statuant sur l'exécution du budget de **l'exercice 2017** en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes,

-statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

**DECLARE** que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2017, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Vote : Pour : 29 Contre : 0 Abstention : 0

- Affectation des résultats du budget principal et des budgets annexes 2017**

Monsieur le Président présente l'affectation des résultats.

### **BUDGET PRINCIPAL**

Le conseil communautaire,  
Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2017 du **Budget Principal Isle Double Landais**,

**DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Le Compte Administratif 2017 présente :

Un solde d'exécution de Fonctionnement de :

A) Résultats de l'exercice :	456 510,94
B) Résultats antérieurs reportés :	1 355 659,33
<b>C) Résultats à reporter (A+B hors RAR) :</b>	<b>1 812 170,27</b>

Un solde d'exécution d'Investissement (D) :

A) Résultats de l'exercice :	- 1 603 038,65
B) Résultats antérieurs reportés :	723 806,17
<b>C) Résultats à reporter (A+B hors RAR) :</b>	<b>- 879 232,48</b>

RAR Dépenses :	719 331,93
RAR Recettes :	1 946 144,53
<b>Un solde des RAR d'Investissement (E) :</b>	<b>1 226 812,60</b>

**Un besoin de Financement (D+E) :**

**Décision d'Affectation :**

Affectation en Investissement <b>RI 1068</b>	<b>879 232,48</b>
Fonctionnement Résultats antérieurs reportés <b>RF 002</b>	<b>932 937,79</b>
Investissement Résultats antérieurs reportés <b>DI 001</b>	<b>879 232,48</b>

Vote : Pour : 29 Contre : 0 Abstention : 0

### **CENTRE DE LOISIRS DE MONTPON**

Le conseil communautaire,  
Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2017 du **Budget Annexe du Centre de loisirs de Montpon**,  
**DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Le Compte Administratif 2017 présente :

Un solde d'exécution de Fonctionnement de :	
A) Résultats de l'exercice :	21 653.67
B) Résultats antérieurs reportés :	6 637.81

<b>C) Résultats à reporter (A+B hors RAR) :</b>	<b>28 291.48</b>
Un solde d'exécution d'Investissement (D) :	
A) Résultats de l'exercice :	- 726.73
B) Résultats antérieurs reportés :	- 26 589.98
<b>C) Résultats à reporter (A+B hors RAR) :</b>	<b>- 27 316.71</b>

RAR Dépenses : -  
RAR Recettes : -  
Un solde des RAR d'Investissement (E) : -

**Un besoin de Financement (D+E) : 27 316.71**

**Décision d'Affectation :**

Affectation en Investissement <b>RI 1068</b>	<b>27 316.71</b>
Fonctionnement Résultats antérieurs reportés <b>RF 002</b>	<b>974.77</b>
Investissement Résultats antérieurs reportés <b>DI 001</b>	<b>27 316.71</b>

Vote : Pour : 29 Contre : 0 Abstention : 0

**CENTRE DE LOISIRS DE MOULIN NEUF**

Le conseil communautaire,  
Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2017 du **Budget Annexe du Centre de loisirs de Moulin Neuf**,  
**DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Le Compte Administratif 2017 présente :

Un solde d'exécution de Fonctionnement de :	
A) Résultats de l'exercice :	- 3 852,90
B) Résultats antérieurs reportés :	7 827,75
<b>C) Résultats à reporter (A+B hors RAR) :</b>	<b>3 974,85</b>
Un solde d'exécution d'Investissement (D) :	
A) Résultats de l'exercice :	- 1 185,00
B) Résultats antérieurs reportés :	5 025,70
<b>C) Résultats à reporter (A+B hors RAR) :</b>	<b>3 840,70</b>

RAR Dépenses :  
RAR Recettes :  
**Un solde des RAR d'Investissement (E) :**

**Un besoin de Financement (D+E) :**

**Décision d'Affectation :**

Affectation en Investissement <b>RI 1068</b>	
Fonctionnement Résultats antérieurs reportés <b>RF 002</b>	<b>3 974,85</b>
Investissement Résultats antérieurs reportés <b>RI 001</b>	<b>3 840,70</b>

Vote : Pour : 29 Contre : 0 Abstention: 0

## A A G V

Le conseil communautaire,

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2017 du **Budget Annexe de l'Aire d'Accueil des Gens du Voyage**,

**DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Le Compte Administratif 2017 présente :

Un solde d'exécution de Fonctionnement de :

A) Résultats de l'exercice :	30 985.84
B) Résultats antérieurs reportés :	3 777.64
<b>C) Résultats à reporter (A+B hors RAR) :</b>	<b>34 763.48</b>

Un solde d'exécution d'Investissement (D) :

A) Résultats de l'exercice :	- 2 627.33
B) Résultats antérieurs reportés :	- 29 087.79
<b>C) Résultats à reporter (A+B hors RAR) :</b>	<b>- 31 715.12</b>

RAR Dépenses : -

RAR Recettes : -

**Un solde des RAR d'Investissement (E) : -**

**Un besoin de Financement (D+E) : 31 715,12**

### Décision d'Affectation :

Affectation en Investissement RI 1068	<b>31 715.12</b>
Fonctionnement Résultats antérieurs reportés RF 002	<b>3 048.36</b>
Investissement Résultats antérieurs reportés DI 001	<b>31 715.12</b>

Vote :                      Pour : 29                      Contre : 0                      Abstention : 0

## REGIE TRANSPORT SCOLAIRE

Le conseil communautaire,

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2017 du **Budget Annexe du transport scolaire**,

**DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Le Compte Administratif 2017 présente :

Un solde d'exécution de Fonctionnement de :

A) Résultats de l'exercice :	- 6 086.58
B) Résultats antérieurs reportés :	46 292.93
<b>C) Résultats à reporter (A+B hors RAR) :</b>	<b>40 206.35</b>

Un solde d'exécution d'Investissement (D) :

A) Résultats de l'exercice :	48 395.46
B) Résultats antérieurs reportés :	- 36 684.40
<b>C) Résultats à reporter (A+B hors RAR) :</b>	<b>11 711.06</b>

RAR Dépenses : -

RAR Recettes : -

**Un solde des RAR d'Investissement (E) : -**

**Un besoin de Financement (D+E) : -**

**Décision d'Affectation :**

Affectation en Investissement <b>RI 1068</b>	
Fonctionnement Résultats antérieurs reportés <b>RF 002</b>	<b>40 206,35</b>
Investissement Résultats antérieurs reportés <b>RI 001</b>	<b>11 711,06</b>

Vote :

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0

## MULTIPLE RURAL SAINT-BARTHELEMY

Le conseil communautaire,

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2017 du **Budget Annexe du multiple rural de Saint Barthélemy**,

**DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Le Compte Administratif 2017 présente :

Un solde d'exécution de Fonctionnement de :

A) Résultats de l'exercice : 3 714,26

B) Résultats antérieurs reportés : 223,92

**C) Résultats à reporter (A+B hors RAR) : 3 938,18**

Un solde d'exécution d'Investissement (D) :

A) Résultats de l'exercice : - 436,64

B) Résultats antérieurs reportés : - 2 856,13

**C) Résultats à reporter (A+B hors RAR) : - 3 292,77**

RAR Dépenses : -

RAR Recettes : -

**Un solde des RAR d'Investissement (E) : -**

**Un besoin de Financement (D+E) : 3 292,77**

**Décision d'Affectation :**

Affectation en Investissement <b>RI 1068</b>	<b>3 292,77</b>
Fonctionnement Résultats antérieurs reportés <b>RF 002</b>	<b>645,41</b>
Investissement Résultats antérieurs reportés <b>DI 001</b>	<b>3 292,77</b>

Vote :

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0

## SPANC

Le conseil communautaire,

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2017 du **Budget Annexe du SPANC**,

**DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Le Compte Administratif 2017 présente :

Un solde d'exécution de Fonctionnement de :